



La grande diversité des domaines dans lesquels ces organisations évoluent et la multitude de programmes et d'activités qu'elles mettent en oeuvre donnent à la Francophonie une dimension particulièrement importante qui lui permet de faire preuve d'un grand dynamisme et de déborder largement du secteur gouvernemental.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral accorde son appui à un certain nombre de ces associations qui ont compté des Canadiens parmi leurs fondateurs ou qui regroupent encore actuellement bon nombre de Canadiens. Cet appui se manifeste sous forme, soit de subventions annuelles, soit de contributions à des congrès, colloques ou séminaires ou par des prêts de personnel consentis par le Bureau du coordonnateur fédéral pour la Francophonie d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

Au moment où la coopération entre les peuples et les cultures est en plein essor, les organisations internationales non gouvernementales prennent une importance croissante. De telles contributions se veulent donc un encouragement tangible pour les divers groupes de Canadiens qui participent activement aux affaires internationales.

A) L'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) :

L'AIPLF a été constituée au Luxembourg en 1967 grâce à l'initiative et au dynamisme de pays soucieux d'assurer un rayonnement élargi à la Francophonie. Le Canada était au nombre des pays fondateurs. Trente-six parlements sont aujourd'hui représentés au sein de l'AIPLF. Le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario constituent des sections autonomes au même titre que la section canadienne. Le président en était, jusqu'en 1990, le sénateur Martial Asselin du Canada.

L'AIPLF entend, par l'étude de questions culturelles, économiques et sociales d'intérêt commun, établir entre les parlementaires qui la composent une étroite coopération pour renforcer la solidarité que l'usage de la langue française crée entre eux et vise à contribuer ainsi à l'établissement d'un véritable dialogue des cultures.

B) L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) :

Fondée à l'initiative d'un journaliste du Québec, M. Jean-Marc Léger, l'**AUPELF** a son siège social à Montréal. Elle regroupe la plupart des institutions universitaires à travers la francophonie. Elle favorise ainsi les échanges et la concertation et contribue par ce fait au développement de l'enseignement, de la recherche et de la gestion universitaire.